
Résumé

Le concept de la « demande » appliqué à l'éducation

La demande est rapidement devenue une partie importante du discours sur la réforme éducative dans le monde entier. C'est un concept controversé. Pour certains, il s'agit de rectifier une approche excessivement bureaucratique de l'éducation (systèmes « axés sur l'offre »), mais on peut rapidement l'associer aux préceptes de la nouvelle gestion publique – un rôle accru pour les clients et les marchés, voire la privatisation, ce qui, pour de nombreuses personnes, va à l'encontre des buts traditionnels de l'éducation qui sont de promouvoir l'équité, cultiver l'humanité et soutenir les communautés locales.

La demande est aussi un concept important. Elle occupe une place de tout premier plan dans les débats sur la réforme de nombreux pays de l'OCDE, qu'il s'agisse d'améliorer la participation et des formes actives d'enseignement et d'apprentissage personnalisé ou d'améliorer les services publics à travers les pressions des quasi-marchés. C'est donc un vaste concept, qui peut donner lieu à de multiples interprétations lors de la mise au point de programmes de réforme. C'est parce que la demande est controversée et importante mais difficile à cerner qu'il est nécessaire de clarifier de façon systématique le concept ainsi que les éléments de preuve associés.

Le point de départ du rapport est que la demande est un concept multidimensionnel qui n'a pas encore été exploré à fonds. Il apporte des éclaircissements sur les manières de l'exprimer (défection et prise de parole) et sur les impacts potentiels qu'un système plus axé sur la demande peut avoir sur les objectifs premiers que sont la qualité et l'équité. Il y a à la fois des niveaux collectifs et individuels de demande (voir le tableau ci-dessous). Les niveaux et expressions de la demande agissent les uns sur les autres ; par exemple, les demandes portant sur des types spécifiques d'éducation

émanant de groupes particuliers de la société (expression collective) favorisent la diversité qui accroît les possibilités de choix individuelles.

Le fait de mieux comprendre les mécanismes d'expression de la demande et leurs interactions n'est pas seulement un moyen important d'appréhender les développements contemporains de l'éducation mais permet aussi de faire ressortir les résultats de l'application de ces mécanismes dans des écoles ou systèmes individuels.

	DÉFECTION/DÉSENGAGEMENT	REVENDEICATION/PRISE DE PAROLE
INDIVIDUELLE	Individus qui choisissent une école ou un programme et en changent, mécanismes de choix du marché, ou individus qui quittent tout simplement le système scolaire au profit de cours particuliers à domicile par exemple.	Parents ou élèves qui participent directement à la prise de décision dans les écoles et qui jouent un rôle important dans le processus d'apprentissage (personnalisation).
COLLECTIVE	Groupes qui créent des écoles – purement privées ou privées mais subventionnées – sur des fondements religieux, ethniques, linguistiques ou pédagogiques.	Influence d'un groupe d'intérêt sur les questions scolaires, par exemple par le biais de la consultation sur le programme d'enseignement, les manœuvres de couloir, la politique des groupes de pression.

Quelques constats importants

Cette étude s'appuie sur différents rapports nationaux qui font la synthèse des résultats de la recherche et des données spécifiques à leurs pays (les pays participants étaient l'Angleterre, l'Autriche, le Danemark, l'Espagne, la Finlande, la Hongrie, le Japon, la Pologne, la République slovaque et la République tchèque ; les États-Unis ont également contribué). Dans la pratique, cela signifie qu'il manque de nombreuses informations parce que les pays ne collectent pas de données systématiques sur les attitudes, les attentes, ou la satisfaction, qu'il s'agisse des parents, des employeurs ou du public au sens large. Bien que cela limite les possibilités de comparaison des résultats, cet examen a montré l'utilité d'analyser ce domaine et de consolider les éléments d'appréciation.

Perceptions de l'école par le public et les parents

Les éléments d'appréciation disponibles sur la satisfaction indiquent que le public et les parents expriment un niveau généralement positif de

satisfaction : la croyance dans la valeur et dans les résultats de l'école est plus forte qu'on ne pouvait penser. Parmi les éléments d'appréciation communiqués pour cette étude, l'éducation est une priorité publique élevée aux côtés de la santé et plus élevée que de nombreux autres domaines faisant appel aux deniers publics.

Une autre adhésion généralement positive est la « règle » selon laquelle plus les gens sont *proches* de l'offre scolaire ou du système éducatif – plus leur expérience est directe – plus ils semblent en être contents. Cela se manifeste de plusieurs manières : les parents dont les enfants vont à l'école sont en moyenne plus satisfaits des écoles que les autres parents ; ceux qui participent à la gouvernance de l'école sont plus satisfaits que les autres parents ; les femmes (qui participent généralement davantage à la vie de l'école) sont en moyenne plus satisfaites que les hommes.

Il existe d'autres différences liées à la satisfaction. Dans différents pays, par exemple, les parents les plus instruits expriment une satisfaction moindre à l'égard de l'école que les moins instruits. Ils sont plus critiques. Les parents des zones urbaines sont moins satisfaits que ceux des zones rurales, en partie parce qu'ils ont un niveau d'instruction plus élevé et qu'ils sont plus critiques, en partie en raison de problèmes rencontrés dans les zones urbaines.

Choix des parents et diversité de l'offre

Le présent rapport a beaucoup eu recours à la distinction conceptuelle entre le choix (défection) et la participation à la prise de décision (prise de parole) en tant que différents modes d'expression par les parents de leurs perceptions de l'école, qui influent sur la scolarité que leurs enfants reçoivent. L'étude montre que les pays s'orientent vers la création et la tolérance d'un plus grand choix pour les parents :

- Dans les pays étudiés, les parents ont acquis des droits accrus de choisir l'école qu'ils jugent la plus adaptée à leurs enfants, ce qui consiste la plupart du temps à leur permettre d'inscrire leur enfant dans une école se situant en dehors de leur secteur. Il ne s'agit généralement pas d'une liberté absolue, les écoles ayant la possibilité de choisir quels enfants elles accepteront et donnant souvent la préférence à des élèves de leur propre secteur.
- Il existe parallèlement une tendance à une plus grande diversité dans les écoles proposées. La décentralisation et l'autonomie des écoles encouragent le développement de profils scolaires spécifiques, ce qui a été favorisé par les pouvoirs publics dans certains pays. Une

concurrence accrue soutient cette tendance. La diversité va plus loin lorsqu'elle consiste en un plus large éventail d'écoles parmi lesquelles choisir.

- L'information dont bénéficient les parents pour faire leur choix s'est également améliorée. Les pouvoirs publics se sont en général efforcés de rendre les systèmes scolaires plus transparents. Les profils scolaires, qui comprennent parfois les résultats aux examens nationaux, sont plus généralement à la disposition du public et des parents.

Bien que la tendance générale soit au développement des possibilités de choix, les individus ne réagissent pas tous de la même manière. Les parents plus instruits sont plus susceptibles de faire un choix plus réfléchi. Des différences évidentes demeurent entre les zones urbaines et rurales, en partie tout simplement parce que le choix d'écoles est plus grand dans les zones urbaines.

« Prise de parole » des parents et de la collectivité dans les écoles

La tendance est aussi à l'évolution d'une gestion publique centralisée de l'école vers des écoles plus autonomes et une participation accrue des parties prenantes, en particulier des parents, à la prise de décision. Ces possibilités de participation officielle ne débouchent pas toujours sur une réelle influence, cependant, pour un certain nombre de raisons :

- Les parents ne sont pas toujours au fait des possibilités dont ils disposent pour influencer sur les écoles et certains ne sont tout simplement pas intéressés.
- Un autre obstacle qui empêche les parents de prendre la parole est la crainte que le fait de soulever des questions délicates sur l'école puisse avoir des répercussions négatives sur leur enfant.
- Étant donné une tendance à un plus grand consumérisme, certains parents préféreront choisir plutôt que d'investir fortement dans une école donnée.
- Dans certains pays, l'établissement d'un conseil d'école exige une impulsion et une participation active des parents, car il ne se met pas en place automatiquement.

La participation limitée des parents à la prise de décision scolaire est aggravée par le fait que ceux qui participent réellement ne constituent généralement pas un échantillon représentatif des parents dans leur ensemble.

Que disent les élèves ?

La base des connaissances incomplète sur la dimension de la demande pose des difficultés particulières en ce qui concerne les élèves. Les informations de base sur les élèves révèlent plusieurs tendances générales dans la satisfaction dont il est fait état :

- Les élèves sont relativement satisfaits de l'école en général, les plus âgés moins que les plus jeunes néanmoins.
- Les élèves des cursus supérieurs sont plus positifs que les élèves des cursus inférieurs.
- Les filles ont généralement une opinion plus positive de l'école que les garçons.

Lorsque plaintes il y a, celles-ci reprochent le plus souvent à l'école d'être « ennuyeuse », ou plus particulièrement le fait que trop de cours ne sont pas suffisamment intéressants. À en croire ce que disent les élèves, la qualité de l'enseignement, la personnalisation des méthodes, et l'intérêt du contenu font toute la différence. Les éléments d'appréciation sur la manière dont le fait de ne pas aimer les cours, même un certain cours, peut conduire les élèves les plus vulnérables à se désengager de façon plus permanente méritent une attention particulière : une expérience relativement limitée mais négative peut avoir des conséquences durables.

En ce qui concerne le *choix*, dans l'enseignement secondaire, la plupart des systèmes ont pris des mesures permettant aux élèves de choisir entre différentes matières enseignées en plus de la partie obligatoire du programme d'études, mais les possibilités pour les élèves de *se faire entendre* sont limitées dans la quasi-totalité des pays. Les possibilités officielles de participer à la prise de décision scolaire sont limitées dans la plupart des pays et lorsqu'elles existent, elles sont souvent jugées inefficaces.

Quelques questions qui se sont dégagées

Le choix peut stimuler la qualité, mais comporter des risques en termes d'équité

Ce rapport confirme que des parents de classe moyenne mieux instruits sont plus susceptibles de saisir les possibilités de choix qui leur sont offertes et d'envoyer leurs enfants dans la « meilleure » école qu'ils pourront trouver. Cela peut accroître les inégalités en élargissant les fossés entre les écoles prisées et les autres. Les inégalités augmentent aussi parce que quand les parents les plus critiques retirent leurs enfants de l'école locale, celle-ci perd

l'importante ressource que constituent les personnes qui sont généralement à l'origine d'évolutions et de remises en cause, c'est-à-dire celles qui parviennent le mieux à faire entendre leurs demandes d'améliorations de l'intérieur. L'argument de l'équité, en revanche, soutient un choix transparent : il s'agit de faire en sorte que tout le monde ait les mêmes possibilités de choix que celles exercées, implicitement ou explicitement, par les parents privilégiés. Par ailleurs, certains arguments de qualité bien connus soutiennent la création d'un plus grand choix, qui permet de stimuler l'amélioration. Lorsque le choix existe, les écoles doivent alors regarder par-delà leurs murs pour voir ce que les autres – leurs « concurrents » potentiels – font ; sans possibilité de recourir à la défection, les parents et élèves ne disposent d'aucune menace pour appuyer leurs revendications.

*Des possibilités de prise de parole
insuffisantes sont la règle, pas
l'exception, mais les parents ne
semblent pas exiger une participation
intensive à la gestion des écoles*

Ce rapport comporte de nombreux exemples qui donnent à penser que le peu de possibilités de faire entendre des revendications extérieures constitue la norme et non l'exception. Cela peut être accentué par la faible participation des parents, qui conforte les opinions négatives du monde de l'éducation selon lesquelles les parents et la communauté ne devraient pas vraiment avoir leur mot à dire sur ce qui se passe dans les écoles, qui considèrent avec raison que l'école n'est pas ouverte aux influences extérieures. Mais rien ne semble indiquer que les parents revendiquent le droit de gérer les écoles eux-mêmes, sauf dans des cas extrêmes de défection (comme la scolarisation à domicile). En outre, les systèmes dans lesquels les parents exercent déjà fortement leur droit d'expression sont probablement ceux où la confiance dans les écoles et dans les enseignants en tant que professionnels responsables de l'éducation est la plus grande. Le développement de la prise de parole dans l'éducation consiste ainsi plus à trouver un nouvel équilibre entre l'offre et la demande qu'à remplacer l'un par l'autre.

*Les parents sont en général assez
satisfaits des écoles de leurs enfants, ce
qui amène à se demander s'ils sont les
moteurs du changement*

Il est courant que les parents et les citoyens aient une opinion positive de leur école locale et qu'ils s'inquiètent de la situation de l'éducation en général. Le mécontentement des médias, du public et des politiques et des

niveaux de satisfaction généralement positifs chez les parents et les élèves peuvent coexister. Les groupes qui sont généralement les moteurs du changement – les classes moyennes instruites – ont tendance à la fois à être moins satisfaits mais aussi à avoir le mieux réussi avec le système tel qu’il existe. Leurs inquiétudes sont ainsi sous-estimées par les mesures globales de la satisfaction mais ne se traduisent pas nécessairement non plus par un programme de changement radical. En voulant sauvegarder des avantages éducatifs, les parents instruits peuvent même constituer une force conservatrice ; paradoxalement peut-être, une grande partie de la pression de la « demande » qui pèse sur les systèmes scolaires continue d’émaner des décideurs nationaux, de l’État ou locaux côté offre. En revanche, les demandes des groupes qui reposent sur des fondements linguistiques, religieux ou philosophiques clairs, ainsi que les demandes fortement exprimées par les parents d’élèves ayant des besoins spéciaux, représentent des pressions en faveur du changement, et débordent souvent l’influence traditionnelle du milieu socioéconomique.

Une plus grande diversité et un rôle accru de la demande se traduisent par une gouvernance plus complexe dans les écoles

Le rôle accru de la demande, et sa diversité, placent les autorités dans une situation plus complexe au regard de la gouvernance. D’une part, les recherches et la base des connaissances améliorées font que l’on s’attend de plus en plus que les politiques s’appuient sur des éléments d’appréciation. D’autre part, la place plus grande accordée à la prise de décision locale (aspect offre) et les pressions croissantes en faveur de la reconnaissance de demandes diverses concernant les finalités de l’éducation signifient que des approches mécanistes contrôlées en matière de prise de décision deviennent de plus en plus irréalisables. Le souhait de pouvoir contrôler le changement grandit au moment même où les moyens de le faire partent dans de nombreuses directions, et sont entre les mains de nombreux acteurs. La dimension de la demande est à la fois une expression et une cause de cette nouvelle complexité.

Il convient de remédier aux graves insuffisances dans les informations relatives aux demandes de différents individus et groupes, si l’école doit être plus axée sur la demande

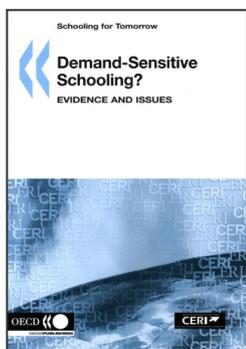
La présente étude a mis en lumière la nature incomplète des éléments d’appréciation sur la demande, qui est la règle dans tous les pays. Si l’on

veut que la demande ait une incidence sur le système éducatif ou sur les écoles individuelles, il sera important de collecter des informations et des données de façon plus systématique et de les utiliser. Il y a beaucoup à faire pour rendre les connaissances sur la satisfaction plus systématiques. Pour dépasser les réactions aux pratiques scolaires actuelles, il faut également mieux comprendre les attentes des parents, ce qu'ils jugent important, et ce qu'ils attendent de l'école. Ce sont des questions auxquelles il est plus difficile de répondre, mais elles sont un moyen important de soutenir la demande dans des systèmes qui sont généralement « dominés par l'offre ». Il ne suffira pas de simplement améliorer les connaissances sur les attentes des parents et des élèves ; les enjeux des écoles pour les employeurs, les enseignants et les collectivités locales, par exemple, sont importants et nous pourrions en savoir beaucoup plus sur leurs revendications. Une fois que les informations seront améliorées, il faudra alors s'interroger sur la manière de les intégrer efficacement dans le processus de prise de décision.

Table des matières

Résumé.....	9
Chapitre 1. EXAMINER LE CONCEPT DE LA DEMANDE.....	17
Introduction.....	17
Différentes significations de la « demande »	18
Analyse d'un concept complexe	21
Observations finales.....	31
Références.....	33
Chapitre 2. PERCEPTIONS DU SYSTÈME SCOLAIRE PAR LE PUBLIC ET LES PARENTS.....	35
Le système scolaire aux yeux du public.....	36
Attentes des parents à l'égard de l'enseignement scolaire	43
Satisfaction des parents à l'égard de l'école	49
Débat général	56
Références.....	60
Chapitre 3. CHOIX DES PARENTS ET DIVERSITÉ DE L'OFFRE.....	63
Les politiques scolaires et la possibilité de choisir.....	64
Promouvoir la diversité	68
La diversité résultant de la demande collective	71
La diversité à travers d'autres formes d'écoles.....	77
Débat général	87
Références.....	91
Chapitre 4. « PRISE DE PAROLE » DES PARENTS ET DE LA COLLECTIVITÉ DANS LES ÉCOLES.....	93
L'exercice officiel du droit d'expression des parents dans les écoles.....	95
Perceptions, tendances et problèmes concernant la participation des parents à la gouvernance des écoles	98
L'exercice plus généralisé du droit d'expression des parties prenantes et le programme d'études.....	106
Débat général	108
Références.....	112

Chapitre 5. QUE DISENT LES ÉLÈVES ?	115
La situation internationale générale	116
Quelles sont les attentes des jeunes gens à l'égard de l'école et quel est leur niveau de satisfaction ?	119
Facteurs éducatifs qui, selon les élèves, influent sur leurs attitudes	129
L'expression des élèves	133
Débat général	137
Références.....	140
Chapitre 6. LA DIMENSION DE LA DEMANDE : QUESTIONS ET ORIENTATIONS FINALES.....	143
Introduction.....	143
Quelques questions qui se sont dégagées.....	144
La demande et les analyses connexes du projet intitulé « L'école de demain »	150
L'état des connaissances et les questions pouvant faire l'objet de recherches futures..	154
Références.....	157
Annexe : Plan des questions à traiter dans le rapport national.....	159



Extrait de :
Demand-Sensitive Schooling?
Evidence and Issues

Accéder à cette publication :
<https://doi.org/10.1787/9789264028418-en>

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE (2007), « Résumé », dans *Demand-Sensitive Schooling? : Evidence and Issues*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: <https://doi.org/10.1787/9789264028432-2-fr>

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à rights@oecd.org. Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) info@copyright.com ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) contact@cfcopies.com.